



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du langage

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA150009313

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

A partir de 2013, co-diplômation pour le M2 ADSD avec l'Université nationale Taras Chevtchenko, Kiev (Ukraine).

Présentation de la mention

La mention *Sciences du langage* se décline en trois spécialités, certaines offrant le choix entre plusieurs parcours : la spécialité ADSD (*Analyse des discours médiatiques, sociolinguistique et didactique des langues et des cultures*), à finalité recherche, scindée en deux parcours : DIMIP (*Discours médiatiques, institutionnels et politiques*) et SDLC (*Sociolinguistique et didactique des langues et des cultures*) ; la spécialité GEFNUM (*Gestion des connaissances, formations et médiation numériques*), à finalité indifférenciée, offrant le parcours à finalité professionnelle *Ingénierie des dispositifs et des formations numériques* et le parcours à finalité recherche *Interaction et médiation dans les environnements technologisés* ; la spécialité ProfLE (*Pratiques professionnelles en français langue non maternelle*), monoparcours, à finalité professionnelle.

Selon la spécialité et, le cas échéant, le parcours, elle prépare ses diplômés à une poursuite d'études en doctorat de *Sciences du langage* ou à une insertion professionnelle à bac+5. Dans ce dernier cas, à l'issue du master, en fonction de la spécialité ou du parcours suivis, les diplômés de cette mention sont aptes à exercer des métiers de niveau cadre supérieur dans le champ de l'information, de la communication et de la culture, dans celui de l'enseignement et de la formation du français langue non maternelle ou dans le domaine de l'ingénierie pédagogique.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention offre un choix de poursuite d'études aux diplômés de la licence *Sciences du langage* de Montpellier 3, dont le parcours *Communication, médiations numériques et nouveaux médias* qui n'en disposait pas auparavant. En première année de master (M1), l'accès est de droit pour les titulaires d'une licence *Sciences de langage* ou *Médiation culturelle et communication* ou *Lettres modernes*, sur validation d'acquis pour les autres. En seconde année de master (M2), la sélection se fait sur dossier après examen par une commission master.

L'objectif général de la mention est de former des spécialistes des sciences du langage. Cet objectif commun prend des formes différentes selon la spécialité ou le parcours suivis : connaissances et compétences dans le champ de l'analyse des discours médiatiques pour le parcours à finalité recherche *Discours médiatiques, institutionnels et politiques* (DiMIP) ; connaissances et compétences en matière de gestion de connaissances, formations et médiation numériques pour la spécialité biparcours du même nom ; connaissances et compétences dans le champ du français langue non maternelle pour le parcours à finalité recherche *Sociolinguistique et didactique des langues* (SDLC) et pour la spécialité à finalité professionnelle *Pratiques professionnelles en français langue non maternelle* (proFLE). Le tout est consigné dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et dans l'annexe descriptive au diplôme, jointes au dossier. L'arborescence de la mention est, à cet égard, peu lisible. Le classement sous une même spécialité des parcours DiMIP et SDLC manque de cohérence thématique, et on s'attendrait à ce que le parcours SDLC, s'il doit être maintenu, et la spécialité ProFLE soient rassemblés en une seule entité.

Deux laboratoires viennent en appui à la mention : l'UMR 5267 « Praxiling » pour ce qui est de l'analyse du discours médiatique et la gestion de connaissances, les formations et la médiation numérique, l'EA 739 « Dipralang » pour ce qui est de la sociolinguistique, la didactique des langues et le français langue non maternelle.

Les volumes horaires varient de 352 à 410 heures pour les spécialités ou parcours à finalité recherche, et de 610 heures pour les spécialités ou parcours à finalité professionnelle. Au semestre 1 (S1), la mention comporte un tronc commun de cinq unités d'enseignement : trois se situent dans le champ des sciences du langage pour un total de neuf crédits ECTS ; la quatrième est la langue vivante, obligatoire au semestre 1 S1, sans que rien ne soit dit quant aux compétences travaillées et au niveau attendu à l'issue de cet enseignement en conformité avec le cadre européen commun de référence pour les langues ; la dernière réside en une initiation à la recherche. Les spécialités SDLC et ProFLE partagent l'intégralité de leurs semestres impairs. Il est toutefois difficile d'appréhender la structure globale de la mention, faute de présentation récapitulative. Les enseignements sont en bonne adéquation avec les objectifs de la formation. Nulle part le dossier ne mentionne d'incitation faite à passer des certifications, en langue ou attestant de compétences informatiques (C2i).

La quasi-totalité de la mention est proposée à l'enseignement à distance, avec accompagnement tutoré (seule le M2 de la spécialité ProFLE ne l'est pas), favorisant la formation tout au long de la vie. Qu'ils suivent la formation à distance ou sur site, les étudiants ont à leur disposition une plateforme d'apprentissage. L'assiduité des étudiants est par ailleurs contrôlée systématiquement. L'affectation des crédits européens est globalement satisfaisante, si ce n'est un stage doté de deux crédits seulement.

L'ensemble des spécialités et parcours à finalité professionnelle comporte un stage, parfois en première et deuxième années de master, parfois en M2 seulement, assorti d'un rapport et d'une soutenance. Un mémoire professionnel ou une production numérique sont parfois en outre demandés. Les stages sont préparés par des modules dans certaines formations. Les étudiants ont également la possibilité d'effectuer des stages dits d'insertion dans les parcours ou spécialités qui n'en prévoient pas dans leur maquette, y compris dans les laboratoires d'appui dans le cadre de projets de recherche.

Du point de vue de l'environnement socio-économique, les divers spécialités ou parcours prennent appui sur un réseau de partenaires régionaux ou nationaux, soit pour y puiser des forces enseignantes (ex. école de journalisme de Montpellier pour la spécialité ADSD), soit comme lieux de stages susceptibles, le cas échéant, d'embaucher les diplômés (ex. spécialité GEFNUM : IBM (Montpellier), Tralalère (Paris), etc.). La spécialité ProFLE est en relation avec des associations en charge d'alphabétisation ou de diffusion du français langue étrangère, la sous-direction du français au ministère des affaires étrangères, le réseau des alliances françaises et des établissements culturels à l'étranger. Il n'existe pas d'autres partenariats formalisés avec des établissements d'enseignement supérieur, si ce n'est l'école de journalisme déjà citée et l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Montpellier. Rien n'est non plus indiqué quant aux échanges à l'international, mis à part l'existence à partir de 2013 d'une co-diplômation de la spécialité ADSD avec une université ukrainienne (non mentionnée au niveau du dossier « mention »). Des conventions sont en cours pour la spécialité proFLE, mais elles ne sont pas évoquées au niveau de la mention. On ignore le nombre d'étudiants bénéficiant de programme d'échanges (mobilité entrante et sortante).



À ce même niveau, le dossier comporte très peu d'informations en matière d'origine géographique et statutaire des étudiants et de bilan d'attractivité. Une analyse du tableau des indicateurs fourni au niveau de la mention croisé avec les tableaux fournis dans chaque spécialité montre toutefois que le nombre d'inscrits croît, en M1 (de 273 inscrits en 2008-09 à 374 en 2012-13, soit une augmentation de 36 %) comme en M2 (de 75 à 130 étudiants sur la même période : 75 %), avec un saut quantitatif important entre 2011-12 et 2012-13 (+55 % en un an). En M2, selon les années entre un tiers et la moitié des étudiants vient d'une autre mention. Le gros de l'effectif est fourni par le M1 de la spécialité ProFLE (entre 210 et 272 inscrits), puis par les deux années de master de la spécialité *Analyse des discours médiatiques, sociolinguistique et didactique des langues et des cultures* (en M1, entre 33 et 78 selon les années, en M2, entre 24 et 71) grâce, pour cette dernière spécialité, à l'enseignement à distance.

Le dossier précise qu'en réponse à la précédente évaluation AERES pointant le taux d'échec élevé en M1, du tutorat a été mis en place, mais son contenu n'est pas détaillé pas plus que n'est analysé son effet sur la réussite des étudiants. Quoi qu'il en soit, le taux de réussite au moins partiel demeure faible au niveau de la mention sur la période observée : en M1, il oscille entre 40 et 47 % selon les années ; en M2, il varie entre 58 et 74 %. Ce taux n'est ni donné, ni a fortiori commenté au niveau de la mention. Si on regarde le détail des spécialités, la variation est encore plus forte, puisqu'on relève un taux de réussite très alarmant de 36 % en M1 de la spécialité ADSD en 2011-12 et, inversement, un taux de réussite tout à fait excellent de 94 % en M2 de la spécialité ProFLE en 2009-10. Le taux de réussite est bien sûr à corréluer au taux d'abandon, important dans certaines spécialités. Ainsi en ADSD, si on déduit les abandons en M1 en 2011-12, le taux de réussite, demeurant néanmoins modeste, monte à 56 %. Certaines spécialités commentent finement ces taux. S'agissant du devenir des étudiants, une analyse (non faite) du tableau qui clôt le dossier « mention » indique qu'entre 12 et 25 % des diplômés du M2 poursuivent en doctorat et que, pour les deux années renseignées (2008-09 et 2009-10), entre 42 et 54 % des diplômés s'insèrent professionnellement après l'obtention du M2.

La mention s'appuie sur une équipe pédagogique de 28 enseignants-chercheurs ou chercheurs relevant de la 7e section CNU (ou 34e CNRS) membres de l'un ou l'autre des deux laboratoires d'appui (tous, sauf un, exercent à Montpellier 3), deux maîtres de conférences de Montpellier 2 (dont l'un en 6e section du CNU), un maître de conférences émérite en 9e section du CNU et deux professeurs agrégés. Les spécialités « GEFNUM » et « ProFLE » font en outre appel à un vivier de professionnels (consultant, avocat, responsable de centre pénitencier, directeur de programme à l'AUF, chef de projet éducation, etc.). Le pilotage de la mention est assuré par les responsables des trois spécialités, qui se réunissent quatre fois par an. Le dossier mentionne par ailleurs l'existence d'un conseil de perfectionnement, qui se réunit selon la même périodicité, mais rien n'est dit de ses prérogatives ni de sa composition. Les moyens administratifs alloués à la mention ne sont pas donnés.

Le dossier indique que les résultats de l'enquête sur la formation conduite par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de Montpellier 3 auprès des étudiants sont parvenus trop tard pour être exploités. Outre cette évaluation, le dossier mentionne, sans plus de précisions, l'existence d'une évaluation des enseignements menée auprès des étudiants par le département qui gère la mention (fiche écrite anonyme ou en ligne par wiki anonyme). L'impact de cette évaluation sur le pilotage n'est toutefois en général pas mentionné (seule la spécialité ProFLE l'évoque).

Lors de la précédente évaluation effectuée en 2010, les marges de progression pointées par l'AERES concernaient le taux de réussite relativement faible en M1, le pilotage insuffisant de la mention, et les doublons dans certains enseignements liés à l'adossement à deux unités de recherche. Il était également suggéré de renforcer l'encadrement de la partie « informatique » de la formation, qualitativement et quantitativement.

Les deux premiers points demeurent d'actualité : le taux de réussite, même s'il a progressé dans la spécialité ProFLE, demeure faible, tout particulièrement en M1, et le pilotage de la mention est à parfaire : telle qu'elle est présentée, du point de vue du pilotage, la mention apparaît davantage comme une constellation de spécialités ou de parcours que comme une entité identifiable en tant que telle. La plus-value d'un rassemblement sous une même mention de ces divers spécialités ou parcours n'apparaît pas au travers du dossier.

- Points forts :
 - Fort adossement à la recherche.
 - Ancrage socio-professionnel solide pour les spécialités et parcours à finalité professionnelle.
 - Attractivité de la formation, au-delà du bassin de recrutement régional.

- Points faibles :
 - Faiblesse du taux de réussite, tout particulièrement en première année de master.
 - Déficit d'identité de la mention, à corréluer avec un déficit de pilotage.
 - Manque de lisibilité de l'arborescence de la mention.
 - Pas de politique d'incitation à la passation de certifications.



- Pas de politique d'internationalisation visible au niveau de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention devrait se doter d'un pilotage, préalable à une réflexion de fond sur les faibles taux de réussite en M1 et sur les mesures collectives à prendre pour y parer.

L'arborescence de la mention gagnerait en lisibilité si l'analyse des discours médiatiques constituait une spécialité (parcours, dans la nouvelle nomenclature des masters) autonome, l'actuel parcours *Didactique des langues*, s'il devait être maintenu, rejoignant l'actuelle spécialité ProFLE. Ce remaniement serait d'autant plus pertinent qu'il correspond à la logique d'adossement à la recherche.

Une politique d'incitation à la passation des certifications en langues et en informatique, ainsi qu'une politique d'internationalisation (en dehors des stages proposés par le ministère des affaires étrangères pour les parcours et spécialité dans le champ du français non maternelle) seraient à mettre en place.



Evaluation par spécialité

Analyse des discours médiatiques, sociolinguistique et didactique des langues et des cultures (ADSD)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

À partir de 2013, co-diplômation pour le M2 avec l'Université nationale Taras Chevtchenko, Kiev (Ukraine).

- Présentation de la spécialité :

La spécialité à finalité recherche *Analyse des discours médiatiques, sociolinguistique et didactique des langues et des cultures* (ADSD) comporte deux parcours : le parcours DiMIP (*Discours médiatiques, institutionnels et politiques*), adossé à l'UMR Praxiling, et le parcours SDLC (*Sociolinguistique et didactique des langues et des cultures*), adossé à l'équipe d'accueil Dipralang. Elle vise à doter les étudiants des outils méthodologiques et des connaissances leur permettant d'engager des recherches en sciences du langage avec, en visée, une poursuite en doctorat. Du point de vue de l'insertion professionnelle, outre les métiers de la recherche, sont cités pour le parcours DiMIP les métiers dans le champ de l'information (dont le journalisme), de la culture, de la communication et de l'analyse des médias et, pour le parcours SDLC, les métiers liés à la francophonie et à l'enseignement et l'expertise.

Le premier parcours constitue une réponse à une nécessité de poursuite d'études à l'interne pour les diplômés de la licence *Sciences du langage*, parcours *Communication, médiations numériques et nouveaux médias* qui n'en disposaient pas auparavant.

- Appréciation :

Au-delà des enseignements de tronc commun à tous les parcours et spécialités de la mention, la spécialité est constituée de deux parcours très contrastés pour ce qui est des compétences et connaissances mises en place, des laboratoires d'adossement ainsi que du devenir effectif des diplômés, en particulier la poursuite d'études en doctorat. En effet, alors que tous deux revendiquent une finalité recherche, les diplômés du parcours SDLC (dont le nombre n'est pas indiqué) enseignent le français langue étrangère à l'issue du master, en France ou à l'étranger. Le devenir des diplômés du parcours SDLC, dont les enseignements sont largement intersectifs avec ceux de la spécialité ProFLE, est par conséquent similaire, dans les faits, avec celui de cette dernière, sans toutefois qu'ils aient réalisé de stage, et on peut se demander s'il est opportun de maintenir ce parcours en l'état, ce d'autant plus que les compétences et connaissances qui lui sont associées dans le dossier relèvent davantage de la conduite de projet que d'une poursuite d'études en doctorat. En tout état de cause, si le parcours SDLC devait être maintenu, son statut de co-parcours du parcours DiMIP manque de lisibilité.

Pour ce qui est de l'attractivité, l'effectif de la spécialité est en forte croissance en M1, avec un saut quantitatif important en 2011-12, où l'on constate un quasi-doublement par rapport à l'année précédente. Cette attractivité est liée à l'ouverture, la même année, de la spécialité à l'enseignement à distance, puisque la moitié de l'effectif relève de cette modalité d'enseignement (29 inscrits sur 58 en 2011-12, 38 sur 78 en 2012-13). Logiquement, le même saut quantitatif intervient l'année suivante en M2 avec le passage de 38 étudiants en 2011-12 à 71 en 2012-13, dont 29 à l'enseignement à distance. Si cette forte hausse témoigne de la vitalité et de l'attractivité de la spécialité (on comprend qu'elle concerne majoritairement le parcours DiMIP sans que le dossier ne le dise explicitement), elle ne va pas sans poser problème, puisque, dans le même temps, le taux



d'abandon en M1 croît fortement (19 abandons sur 58 inscrits, soit 32 %, en 2011-12, contre de 1 à 4 sur un effectif de 30 à 35 étudiants les années précédentes). L'analyse qui en est faite dans le dossier est que des étudiants s'inscrivent à distance pour bénéficier du statut d'étudiant et de la possibilité d'effectuer des stages rémunérés sous convention, sans passer le moindre examen. Il conviendrait de trouver une parade à cet état de fait, ce d'autant plus que la maquette de formation ne prévoit pas de stage.

Le taux d'abandon élevé en M1 va de pair avec un taux de réussite dont la faiblesse est alarmante. En 2011-12, il est en effet de 36 %. Même en excluant les abandons, le nombre important d'étudiants inscrits à l'enseignement à distance a par ailleurs comme corrélat un étalement des études (donc une moindre réussite à l'année), puisque ce sont surtout des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, disposant de moins de temps pour leurs études, qui recourent à cette modalité d'enseignement. Ramené au nombre d'étudiants s'étant présentés aux examens, le taux de réussite en M1 est ainsi de 56 % en 2011-12. Pour mesurer la réussite des étudiants à plein temps, le dossier aurait pu dissocier la réussite des étudiants sur site et celui des étudiants à distance. En M2, le taux de réussite est très variable : de 75 % en 2009-10, il n'est que de 47 % en 2011-12, sur une population de 38 étudiants.

En 2012-13, deux tiers des 24 étudiants en M1 du parcours DiMIP (en présentiel) étaient issus du parcours *Communication, médiations numériques et nouveaux médias* de la licence *Sciences du langage* de Montpellier 3. À cet égard, ce parcours a atteint son objectif de fournir une poursuite d'études à l'interne à des étudiants qui n'en disposaient pas auparavant.

En matière de formation par et à la recherche, les étudiants doivent assister à des séminaires de recherche et aux conférences organisées par les laboratoires d'appui. Ils sont par ailleurs redevables d'un mémoire en M1 et M2, à la réalisation duquel sont entièrement dédiés les semestres pairs (S2 et S4), pour 30 ECTS chaque semestre. Sur la période observée, environ 50 % des diplômés poursuivent en doctorat (excepté en 2008-09, où on observe un creux à 27 %), ce qui correspond à entre 5 et 14 étudiants par an. Cette poursuite d'études est donc surtout le fait de diplômés du parcours DiMIP.

L'équipe pédagogique de la formation comprend huit professeurs des universités, neuf maîtres de conférences, un chercheur CNRS et deux professeurs agrégés. Aucun professionnel n'y intervient. Même si la spécialité revendique une finalité recherche, il pourrait être opportun de corriger cet état de fait, eu égard aux métiers présentés comme accessibles aux diplômés du master hors enseignement supérieur et recherche. Comme toutes les spécialités de la mention, la spécialité comporte trois niveaux de pilotage : le conseil de perfectionnement, dont la composition et les prérogatives ne sont données nulle part dans le dossier, une commission spécifique à la spécialité et l'équipe pédagogique (la composition, le rôle et la périodicité de réunion des niveaux 2 et 3 de pilotage sont clairement définis). Les délégués étudiants sont entre autres sollicités pour une évaluation de la spécialité. On peut regretter que ni les questions posées, ni les résultats de cette évaluation ne soient fournis.

- Points forts :
 - Très bonne attractivité, notamment par l'entremise de l'enseignement à distance.
 - Taux de poursuite en doctorat conforme aux objectifs de la spécialité pour le parcours DiMIP.
 - Bonne formation par et à la recherche.

- Points faibles :
 - Taux d'abandon et d'échec préoccupants, tout particulièrement en M1.
 - Taux de poursuite en doctorat en-deçà des objectifs de la spécialité pour le parcours SDLC.
 - Manque de données sur l'évaluation des et par les étudiants.
 - Décalage entre l'énoncé des métiers accessibles avec la formation et l'absence de professionnels dans l'équipe pédagogique.
 - Classement peu lisible sous une même spécialité de deux parcours aux profils très différents.

- Recommandations pour l'établissement :

Afin de juguler le taux d'abandon en M1 et, concomitamment, d'améliorer le taux de réussite, il conviendrait de mettre en place des mesures visant à éviter que l'inscription dans la spécialité n'ait pour seule motivation la possibilité d'effectuer un stage, ce d'autant plus que la maquette n'en prévoit pas. Sans pour autant renoncer aux stages dits d'insertion, une suggestion serait de rendre possible le suivi d'un stage au S2 seulement, sous réserve de passage des examens au S1 avec obtention de résultats non nuls.

Au-delà du fait que ce sont tous deux des parcours à finalité recherche, on comprend par ailleurs mal le rassemblement des deux parcours sous une même spécialité. Si tant est que le parcours SDLC ait de la



pertinence (pas de poursuite en doctorat), la mention gagnerait en lisibilité en le sortant de l'actuelle spécialité « ADSD » pour en faire soit une spécialité (parcours, dans la nouvelle nomenclature) autonome, soit en le réunissant sous un chapeau commun avec l'actuelle spécialité ProFLE. De la sorte, le parcours DiMIP gagnerait lui aussi en visibilité.

L'intervention de professionnels pourrait être envisagée, ne serait-ce que pour présenter les métiers ou champs professionnels accessibles à partir de cette spécialité.



Gestion des connaissances, formations et médiations numériques (GEFNUM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité à finalité indifférenciée *Gestion des connaissances, formations et médiations numériques* (GEFNUM), dont la particularité est de n'être proposée qu'à l'enseignement à distance, comporte deux parcours : le parcours *Ingénierie des dispositifs et des formations numériques*, à finalité professionnelle, et le parcours *Interaction et médiation dans les environnements technologisés*, à finalité recherche. Tous deux sont adossés à l'UMR 5267 « Praxiling ». Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation se déclinent en trois points : conception et organisation de formations numériques, gestion de communication numérique, recherche et développement dans le champ de l'ingénierie pédagogique. Les métiers visés sont ceux des responsabilités pédagogiques, de la gestion de la communication numérique et de chargés de mission en technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

- Appréciation :

Les deux parcours mutualisent l'intégralité de leurs semestres 1 à 3, la coloration à finalité professionnelle ou recherche étant donnée par le S4 au travers de deux unités d'enseignement d'une durée respective de 115 et 85 heures spécifiques au premier parcours. Cette bifurcation tardive dans l'avancée du master explique certainement que les orientations scientifiques de la formation, tournées vers les méthodes et outils de la communication numérique et de la formation à distance, ne soient pas différenciées dans l'exposé qu'en fait le dossier en fonction du parcours choisi par l'étudiant.

Les contenus des enseignements sont adaptés aux objectifs de la formation. On peut toutefois regretter la place très modeste conférée au stage, y compris dans le parcours à finalité professionnelle : un seul stage affecté de 2 ECTS, commun aux deux parcours, est en effet prévu au semestre 4. Le dossier n'en précise ni l'objectif, ni la durée, ni les modalités de suivi et de validation. La part conférée au mémoire est en revanche beaucoup plus importante, puisque les étudiants sont redevables d'un mémoire par année de master, pour 30 ECTS en M1 (soit l'intégralité du semestre 2) et pour, respectivement, 8 et 28 ECTS en M2 selon la finalité professionnelle ou recherche du parcours. Il n'est pas spécifié s'il s'agit de mémoires de recherche, ni si les exigences de contenu varient selon le parcours. Les étudiants sont par ailleurs invités au séminaire de recherche hebdomadaire des unités de recherche d'appui, sans que le dossier ne précise si, dans le cas de la formation à distance, les étudiants répondent à cette invitation.

Du point de vue de son attractivité, la formation, qui attire des candidats insérés professionnellement en recherche de diplomation ou désirant mettre à jour leurs connaissances, a un effectif stable : en M1, sur la période observée, elle compte entre 23 et 32 inscrits avec une pointe à 45 en 2011-12 ; en M2, le nombre d'inscrits oscille entre 18 et 29, avec une part importante d'étudiants provenant d'autres formations que la spécialité correspondante (selon les années, ils sont entre 34 et 61 % dans ce cas). Le taux d'abandon en M1 est correct, pour un enseignement entièrement proposé à distance (entre 3 et 18 % selon les années). Le taux de réussite en M1, de 44 %, est en revanche assez faible. En M2, il monte à 74 %. Ces taux ne sont pas commentés dans le dossier. On peut regretter que le dossier ne fournisse pas d'indications précises sur la population accueillie : les seules qui soient données indiquent qu'entre 5 et 10 % des inscrits sont d'origine étrangère, que d'autres habitent « des régions en France » (le dossier ne dit pas lesquelles) ou séjournent à l'étranger (sans précision). Les informations sur le devenir des diplômés sont également lacunaires. Hormis l'indication que très



peu d'étudiants, issus du parcours à finalité professionnelle et non recherche, poursuivent en doctorat (1 à 2 par an), le dossier ne comporte aucune information sur le devenir des diplômés.

L'équipe pédagogique de la formation comprend quatre professeurs des universités, neuf maîtres de conférences et, en moyenne, quatre professionnels selon leurs disponibilités (le dossier ne précise pas sous quelle forme interviennent les professionnels pour cette formation entièrement à distance), ainsi que « la personne assurant le tutorat », sans plus de précision. Aucune mention n'est faite des moyens en personnel administratif dévolus à la spécialité. Comme toutes les spécialités de la mention, la spécialité comporte trois niveaux de pilotage : le conseil de perfectionnement, dont la composition et les prérogatives ne sont données nulle part dans le dossier, une commission spécifique à la spécialité et l'équipe pédagogique. La composition de ces deux entités semble être identique. Sont également cités des délégués étudiants, sans que leur rôle ne soit indiqué. Le dossier précise que des indicateurs existent pour assurer le suivi et la progression dans la formation (ces indicateurs ne sont pas fournis), ainsi que des outils de communication à distance. Sont aussi mentionnées des évaluations anonymes des enseignements en fin d'année, sans autre précision. La spécialité favorise les porte-folios, afin d'avoir des retours constants sur les pratiques d'apprentissage.

- Points forts :
 - Bonne attractivité de la formation portant sur un objet en perpétuelle évolution.
 - Formation proposée entièrement à l'enseignement à distance particulièrement utile aux personnes en recherche de diplômation ou en mise à niveau de leurs connaissances.

- Points faibles :
 - Taux de réussite faibles, tout particulièrement en M1.
 - Objectif de poursuite en doctorat non atteint pour le parcours à finalité recherche.
 - Connaissance insuffisante de la population étudiante accueillie et de son devenir.
 - Manque de précisions quant au pilotage de la spécialité.
 - Poids du stage insuffisant dans le parcours à finalité professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

La distinction, instaurée lors du contrat en cours, entre un parcours à finalité d'insertion professionnelle à bac+5 et un parcours recherche destiné à favoriser les poursuites d'études en doctorat ne semble pas avoir porté ses fruits. A minima, il conviendrait de davantage clarifier les orientations scientifiques de chacun des parcours. Une suggestion plus radicale serait de fondre les deux parcours en un seul, au profit du seul parcours professionnel.

Le pilotage de la formation gagnerait par ailleurs à être conforté. Une de ses premières tâches pourrait être de mener une analyse des taux de réussite (en M1 et en M2) assortie de la mise en place d'indicateurs de connaissance et de suivi de la population accueillie.

La place du stage serait à renforcer.



Pratiques professionnelles en français langue non maternelle (proFLE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Montpellier.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité à finalité professionnelle *Pratiques professionnelles en français langue non maternelle* (proFLE), adossée à l'EA « Dipralang », forme ses diplômés aux métiers de l'enseignement du français langue non maternelle, de la création et de la coordination de programmes linguistiques et éducatifs, en France ou à l'international, pour des publics variés (enfants, adultes, formateurs, migrants), le tout à partir d'une base solide de connaissances dans le champ des sciences du langage, intégrant la didactique des langues et des cultures.

- Appréciation :

La présentation des enseignements constitutifs de la spécialité est claire et énonce sobrement les objectifs d'apprentissage, en conformité avec la finalité professionnelle de la formation. La spécialité partage l'ensemble de ses enseignements des semestres impairs avec ceux des semestres impairs du parcours *Sociolinguistique et didactique des langues* de la spécialité ADSD, et une partie de ceux des semestres pairs. En ceci, on s'attendrait à ce qu'ils soient deux co-parcours d'une même spécialité plutôt qu'une spécialité et le parcours d'une autre spécialité de la mention.

Les étudiants de la spécialité sont redevables de deux stages : l'un au S2, d'une durée non précisée, pour 10 ECTS, l'autre au S4, d'une durée de deux mois (300 heures), pour 10 ECTS incluant rapport de stage et mémoire professionnel. La spécialité se voit régulièrement proposer des offres de stages venant de différents pays du monde. Elle a par ailleurs tiré parti de la présence récurrente d'étudiants chypriotes pour établir une convention (en cours) officialisant leur venue, de sorte à offrir en retour des stages aux étudiants de la spécialité. La spécialité a par ailleurs tissé des relations privilégiées avec le ministère des affaires étrangères et le CIEP, ce qui permet de proposer aux étudiants une trentaine de stages par an.

Du point de vue de la recherche, le mémoire que doivent par ailleurs produire les étudiants au S4 relève de la recherche-action. Les étudiants sont conviés aux séminaires proposés par le laboratoire d'appui « Dipralang ». Pour les y inciter, il leur est remis une attestation de présence, laquelle déclenche une très bonne assiduité pour une activité hors maquette (environ 75 % de présents à chaque séance).

Si le M1 est ouvert à l'enseignement à distance, cette ouverture n'est pas proposée en M2, du fait de l'intervention de nombreux professionnels. Une attention particulière est portée aux stagiaires de la formation continue, auxquels sont proposés divers dispositifs d'accompagnement : tutorat, enseignements complémentaires en méthodologie de recherche et en didactique du FLE, participation possible à des séances de recherche de stage et à des séances de régulation de la formation.

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité, à différents niveaux : en première année, en 2012, 41 % de l'effectif du M1 en présentiel étaient composés d'étudiants de l'international, contre 10 % pour les étudiants inscrits à distance ; en M2, la politique de recrutement de la spécialité consiste à ce qu'au moins la moitié de l'effectif provienne d'une autre formation que le M1 correspondant. Du point de vue des effectifs, le nombre des inscrits est en hausse (de 210 en 2008-09 à 272 en 2012-13, soit une augmentation de 30 %), dont la moitié environ à l'enseignement à distance au vu des données des deux dernières années. En revanche, l'effectif en M2 est près de dix fois moindre, puisqu'il varie de 18 (en 2009-10) à 30 (2012-13) inscrits, sans que le dossier n'explique complètement ce saut quantitatif : le fait que le M2 ne soit pas proposé à distance ne constitue



certainement pas la seule explication : ainsi, en 2011-12, les étudiants sur site sont 133, en M1 contre 30 en M2 l'année suivante.

Le taux de réussite en M2 est très satisfaisant (entre 80 et 94 %). En M1, il oscille de 34 à 48 %. Ce faible taux de réussite, analysé dans le dossier, est surtout le fait d'étudiants inscrits à l'enseignement à distance, avec une différence de 31,5 points (34 % de réussite pour les étudiants de l'EAD vs 65,4 pour les étudiants sur site), qui, engagés professionnellement, étalent leur M1 sur deux années universitaires. Le même étalement vaut de certains étudiants qui réalisent un stage long à l'international. La troisième cause invoquée réside dans les inscrits en recherche d'un statut d'étudiant leur permettant de réaliser un stage rémunéré dans une école ou un institut où le français langue étrangère est enseigné. En dépit de tout cela, le dossier précise que le taux de réussite a augmenté de presque 10 points depuis 2008.

Une enquête menée auprès des diplômés de master (taux de réponses de 50 %) indique un taux d'insertion professionnelle tout à fait satisfaisant à 80 %. On peut toutefois regretter que les emplois occupés ne soient pas précisés. En outre, même si ce n'est pas la finalité de la formation, certaines années, jusqu'à deux étudiants poursuivent en doctorat. La formation reste en contact avec ses anciens et a mis en place en 2012-13 un nouveau site avec des offres de stage, d'emploi, des exemples de CV, etc.

L'équipe pédagogique de la formation, qui comprend cinq professeurs des universités, dix maîtres de conférences et treize professionnels, est en bonne adéquation avec la finalité de la spécialité. Comme les deux autres, la spécialité comporte trois niveaux de pilotage : le conseil de perfectionnement, dont la composition et les prérogatives ne sont données nulle part dans le dossier, une commission spécifique à la spécialité et l'équipe pédagogique. La composition de ces deux entités, leurs prérogatives ainsi que la périodicité de leur réunion, sont clairement indiquées. Sont également cités les délégués étudiants. Le dossier fait état de l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants, en M1 et M2, ainsi que de leurs conditions d'études. Les critiques (par exemple, intervention d'un professionnel ne répondant pas tout à fait aux attentes, évaluations trop lourdes, etc.) sont prises en compte par le comité de pilotage de la formation.

- Points forts :
 - Bonne attractivité de la formation.
 - Très bon taux de réussite en M2.
 - Qualité du pilotage de la formation : connaissance fine des populations accueillies, évaluation des enseignements par les étudiants et prise en compte dans le pilotage.
 - Existence de dispositif favorisant la formation tout au long de la vie.
 - Existence de partenariats internationaux.

- Points faibles :
 - Faiblesse du taux de réussite en M1.
 - Manque de précision quant aux emplois occupés à l'issue de l'obtention du diplôme.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de trouver des parades pour empêcher l'inscription d'étudiants ayant pour seul objectif d'effectuer un stage (par exemple, stage autorisé sous condition de passage des examens du semestre impair et sous réserve d'obtention de résultats non nuls).

L'autre recommandation concerne le manque de lisibilité de la mention dans son ensemble étant donnée la dispersion actuelle de la spécialité ProFLE et du parcours SDLC, tous deux adossés à la même unité de recherche, ayant le même objet d'étude, en partie les mêmes finalités, de nombreux enseignements en communs et une insertion effective à bac+5. Si tant est qu'il faille maintenir le parcours SDLC, une suggestion pourrait être de réunir les deux entités.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 18 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation du master mention :
Sciences du langage

V/Réf. : Demande n° S3MA 150009313

Monsieur le directeur,

La lecture de l'évaluation des masters vague E concernant la mention Sciences du langage et ses trois spécialités appelle quelques précisions au regard, notamment, des critiques formulées.

En ce qui concerne l'évaluation générale de la mention Sciences du langage

• Des demandes qui n'ont pas lieu d'être

– Page 2 :

« Nulle part le dossier n'atteste de compétences informatiques (C2I) : cette attestation n'a pas lieu d'être demandée, puisque les étudiants de master sont déjà titulaires du C2I, obtenu en licence.

– Page 2 :

« Rien n'est indiqué quant aux échanges à l'international, mis à part la codiplomation avec l'Ukraine (spécialité ADSD). Or, dans le dossier présentant la mention, les échanges suivants sont indiqués : Erasmus, CREPUQ, Averroès, École doctorale franco-algérienne (EDAF), IUFM (participation à la certification FLS, à la préparation aux stages à l'étranger). Les échanges spécifiques aux spécialités figurent dans la présentation des spécialités.

En ce qui concerne l'évaluation de la spécialité ADSD (Analyse des Discours médiatiques, Sociolinguistique et Didactique des langues et des cultures)

– Page 5 :

L'évaluateur avance l'idée (« sans que le dossier ne le dise explicitement ») que la vitalité et l'attractivité concernent majoritairement le parcours DiMIP. On ne sait ce qui motive cette assertion erronée : le dossier, ne discrimine pas les deux parcours, les chiffres étant toujours envisagés au niveau de la spécialité. Il est donc nécessaire ici de préciser que les effectifs se sont accrus exactement dans les mêmes proportions pour chacun des deux parcours, qui ont, grosso modo, le même nombre d'étudiants. Autrement dit, la maquette actuelle (2011-2015) a généré un afflux très important d'étudiants (les effectifs ont plus que doublé) et cela dans les deux parcours, ce qui prouve qu'elle répond à un besoin réel au plan national. Les inscrits par parcours sont les suivants :

2011-12 Parcours DiMIP : 47, Parcours SDLC : 52

2012-13 Parcours DiMIP : 64, Parcours SDLC : 86

2013-14 Parcours DiMIP : 69, Parcours SDLC : 96

– Page 6 :

« Environ 50% des diplômés poursuivent en doctorat : cette poursuite d'études est donc surtout le fait de diplômés du parcours DiMIP » : rien ne permet de dire cela à la lecture du dossier soumis, puisque les étudiants ne sont jamais discriminés à l'intérieur de la spécialité (sauf pour le nombre d'inscrits dans chacun des deux parcours : en particulier les chiffres donnés par l'OVE ne discriminent pas les parcours). Au-delà d'un accroissement des effectifs spectaculaire, la modification de la spécialité a entraîné logiquement un plus grand nombre de doctorants qui se répartissent de manière équilibrée dans les deux laboratoires (Dipralang et Praxiling : les sites des laboratoires sont très explicites sur ce point) à tel point que tous les enseignants habilités ont un nombre de thèses à encadrer important.

– Page 6 :

« Aucun professionnel n'intervient » : ce n'est pas la finalité d'un master recherche, et c'est par ailleurs erroné, puisque des professionnels sont venus présenter des problématiques liées à leur profession. Une réflexion sur le rôle des professionnels dans un master recherche est une question qui peut avoir sa pertinence, à condition d'avoir les moyens afférents, ce qui n'est pas le cas dans la maquette actuelle.

Page 6 :

« Classement peu lisible sous une même spécialité de deux parcours aux profils très différents » : l'architecture de la spécialité permet de mutualiser des enseignements (demande de la direction de l'Université et de l'IGANAER) et de permettre des transferts au sein de la spécialité recherche. Elle permet d'avoir un nombre d'étudiants suffisants pour l'ouverture d'une spécialité (mention dans la future maquette). Enfin, et surtout, elle a sa logique interne :

1. C'est la seule spécialité à finalité exclusivement recherche.
2. Elle permet de dispenser aux futurs doctorants un socle commun de savoirs dans le tronc commun.
3. Enfin, la cohérence du regroupement dans une même spécialité est liée à la recherche en SL telle qu'elle est pratiquée à Montpellier dans les deux laboratoires, qui tous deux, historiquement, travaillent les discours, s'appuient sur des corpus authentiques, pratiquent une linguistique de terrain, Le cœur de la démarche des deux laboratoires, sur des objets différents, est la mise en perspective des discours et des usages linguistiques dans leur contexte.

En ce qui concerne l'évaluation de la spécialité pratiques professionnelles en français langue non maternelle

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations

La Présidente de l'Université

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Fraïsse', written in black ink.

Anne Fraïsse